

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 03761

Numéro SIREN : 419 719 612

Nom ou dénomination : 17 JUIN MEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 21557

17 JUIN MEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 183.825 euros
Siège social : 205, rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux
419 719 612 RCS Nanterre

(La « Société »)

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
VOTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 20 JUIN 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduisant par un bénéfice net comptable de 1.703.786 € de la manière suivante :

Soit	1.703.786 €
En totalité au compte de « autres réserves » qui de	10.053.248 €
Sera ainsi porté à	11.757.034 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été distribué aucuns dividende au titre des trois derniers exercices sociaux clos par la Société.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Président
La société 17 juin Développement et Participations
Madame Bibiane Godfroid





FINEXSI AUDIT

17 JUIN MEDIA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 183.825 €

Siège social :
205 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy les Moulineaux

N° SIREN 419 719 612

*Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2017



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 17 JUIN MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 31 décembre 2017, les valeurs brutes et nettes comptables des immobilisations incorporelles s'élèvent respectivement à 179 126 et 891 milliers d'euros au regard d'un total bilan de 22 318 milliers d'euros.

Les notes « *V. Coût de production des immobilisations* » et « *IX. Méthode de calcul des amortissements et des provisions* » de l'annexe, exposent les règles de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère approprié des règles et méthodes comptables et vérifier leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 juin 2018

Le Commissaire aux comptes
FINEXSI AUDIT

Lucas ROBIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2017 (12)</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	178 177 211	178 120 081	57 130	4 760
Fonds commercial	381 123		381 123	381 123
Autres	121 075	115 818	5 258	900
Immobilisations incorporelles en cours	447 005		447 005	378 320
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	250 835	250 308	528	1 853
Autres	1 114 653	1 056 255	58 398	84 934
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 669 647		6 669 647	6 669 647
Créances rattachées à des participations				79 739
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 073		50 073	50 005
Autres immobilisations financières	387 610		387 610	376 861
ACTIF IMMOBILISE	187 599 233	179 542 461	8 056 772	8 028 140
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	15 882		15 882	11 326
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	823 900		823 900	505 605
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 863 648	3 782	5 859 866	3 940 058
Autres	6 380 056		6 380 056	5 267 644
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 103 164		1 103 164	1 167 751
Charges constatées d'avance	78 659		78 659	106 123
ACTIF CIRCULANT	14 265 310	3 782	14 261 528	10 998 506
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	201 864 543	179 546 243	22 318 299	19 026 647

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017 (12)	31/12/2016 (12)
Capital	183 825	183 825
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 467 250	3 467 250
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	18 383	18 383
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	449	449
Autres réserves	10 053 248	8 449 787
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 703 786	1 603 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	15 426 941	13 723 155
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 414 036	1 396 864
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 414 036	1 396 864
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 250 378	2 236 404
Dettes fiscales et sociales	2 179 390	1 459 579
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 555	44 986
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		165 658
DETTES	5 477 323	3 906 628
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 318 299	19 026 647

Résultat de l'exercice en centimes

1 703 785,81

Total du bilan en centimes

22 318 299,26

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017 (12)</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 172 579		16 172 579	16 149 398
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	16 172 579		16 172 579	16 149 398
Production stockée			4 556	(93 853)
Production immobilisée			12 008 731	10 842 150
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			2 120	2 049
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			478 009	380 886
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 665 996	27 280 629
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 051 201	7 316 140
Impôts, taxes et versements assimilés			217 692	189 320
Salaires et traitements			4 506 315	4 082 117
Charges sociales			2 075 646	1 893 090
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 935 954	11 283 028
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			254 206	112 733
CHARGES D'EXPLOITATION			26 041 014	24 876 428
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 624 982	2 404 202
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			20 994	13 643
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			20 994	13 643
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			30	40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			30	40
RESULTAT FINANCIER			20 964	13 602
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 645 946	2 417 804

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017 (12)</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	108 119	321 400
PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 119	321 400
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	125 291	203 981
CHARGES EXCEPTIONNELLES	133 291	203 981
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25 172)	117 419
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	98 206	106 761
Impôts sur les bénéfices	818 782	825 001
TOTAL DES PRODUITS	28 795 109	27 615 672
TOTAL DES CHARGES	27 091 323	26 012 211
BENEFICE OU PERTE	1 703 786	1 603 461

ANNEXE

17 JUIN MEDIA S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 183.825 Euros

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

R.C.S. NANTERRE B 419 719 612

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 22.318.299 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 28.795.109 et dégageant un bénéfice de 1.703.786 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou les tableaux n° I à XXXIII ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Fait à Issy les Moulineaux, le 2 février 2018

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Modes et méthodes d'évaluation.....	X	
II	. Changement de méthode.....		X
III	. Consolidation.....		X
IV	. Immobilisations incorporelles.....	X	
V	. Coût de production des immobilisations	X	
VI	. Filiales et participations.....	X	
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	X	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		X
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	X	
X	. Coût de production du stock.....		X
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		X
XII	. Charges constatées d'avance }....	X	
	. Produits à recevoir sur créances }		
XIII	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts		X
XIV	. Capital social.....	X	
XV	. Résultat de l'exercice corrigé.....		X
XVI	. Situation fiscale différée et latente.	X	
XVII	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		X
XVIII	. Obligations convertibles.....		X
XIX	. Produits constatés d'avance }.....	X	
	. Charges à payer sur dettes }		
XX	. Centralisation de postes du bilan.....	X	
XXI	. Echéance des créances et des dettes...	X	
XXII	. Ecart de conversion.....		X
XXIII	. Crédit-bail.....		X
XXIV	. Effectif.....	X	
XXV	. Rémunérations des dirigeants.....		X
XXVI	. Impôt sur les bénéfices.....	X	
XXVII	. Chiffre d'affaires.....	X	
XXVIII	. Reprises d'amortissements.....		X
XXIX	. Entreprises liées.....	X	
XXX	. Méthodes de réévaluation.....		X
XXXI	. Engagements particuliers financiers...		X
XXXII	. Parts bénéficiaires.....		X
XXXIII	. Engagements.....	X	

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

I . MODES ET MÉTHODES D'EVALUATION

1°) Hypothèse de base

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en présumant la continuité de l'exploitation.

2°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

3°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

4°) Informations complémentaires

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la SAS 17 JUIN MEDIA est intégrée fiscalement dans les comptes de la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS, société-mère du groupe, seule redevable de l'impôt sur les sociétés. La charge d'impôt supportée au titre de chaque exercice est identique à celle dont la société aurait dû s'acquitter au titre de chaque exercice auprès du trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré. Les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées à l'intégration fiscale, sont conservées par la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS.

Montant des honoraires relatifs à la mission légale du commissaire aux comptes : 11.745 euros (montant relatif à l'exercice clos le 31.12.2017 - Mission de certification des comptes).

Le crédit d'impôt CICE fait l'objet d'une déclaration annuelle fonction de l'année civile. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, il a été comptabilisé au crédit des comptes de frais de personnel, la somme de 71.481 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

A compter de l'exercice clos le 30 juin 2015, les subventions du CNC sont comptabilisées en produits à la date du PAD de la chaîne, au lieu de la date d'autorisation définitive du CNC.

5°) Consolidation

*sous-groupe le plus petit dont l'entreprise fait partie en tant que filiale

La société 17 JUIN MEDIA fait partie du périmètre de consolidation de la société NEWEN STUDIOS - 17 Avenue George V - 75008 PARIS - RCS PARIS B 499 150 290.

*groupe le plus grand dont l'entreprise fait partie en tant que filiale

La société NEWEN STUDIOS fait elle-même partie du périmètre de consolidation de la société BOUYGUES SA via TF1 - 1 Quai du Point du Jour - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - RCS NANTERRE B 326 300 159.

IV . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Eléments constitutifs	Valeur brute au bilan	Taux d'amortissement
Frais d'établissement.....		
Frais de constitution.....		
Frais de prospection.....		
Frais de publicité.....		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses.....		
Frais de recherche et de développement		
Frais de recherche appliquée.....		
Frais de développement.....		
Fonds commercial		
Droit au bail.....		
Eléments acquis du fonds de commerce.....	381.123	
Eléments du fonds de commerce reçus en apport...		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation.		

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds de commerce n'avait pas de durée de vie limitée et à ce titre, il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

V . COÛT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même.

Une quote-part de 10 % de frais généraux est intégrée dans le coût des productions audiovisuelles.

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

VI . FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations se présente comme suit:

	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Capitaux propres	Résultats du dernier exercice clos
A.Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous.			
<u>1.Filiales</u>			
-			
-PULSATIONS	100 %	4770220	1048011 (31.12.2017)
-			
-			
<u>2.Participations</u>			
-			
B.Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.			
<u>1.Filiales non reprises au paragraphe A</u>			
a.filiales françaises (ensemble)			
b.filiales étrangères (ensemble)			
<u>2.Participations non reprises au paragraphes A</u>			
a.dans les sociétés françaises (ensemble)			
b.dans les sociétés étrangères (ensemble)			

PULSATIONS :

Valeur brute des titres : 6.667.647 euros

Valeur nette des titres : 6.667.647 euros

Chiffres d'affaires : 7.039.442 euros

Capital social : 7.500 euros

Dividendes versés : 0 euros

Prêt accordé à 17 MEDIA : 0 euros

La valeur des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le **tableau n° 2054** fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisées en charge.

IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

Les productions audiovisuelles financées partiellement à l'aide de subventions sont prioritairement amorties à due concurrence du montant des subventions encaissées.

Les productions audiovisuelles sont amorties d'après leurs propres recettes après diminution éventuellement des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

Les productions non encore totalement amorties font l'objet d'un amortissement complémentaire dans les recettes nettes fiscales excédentaires d'autres productions totalement amorties. Cet amortissement complémentaire est limité selon le cas en fonction des coefficients déterminés par rapport à la date du DTDM.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUNI MEDIA S.A.S.										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	167 107 317	KE		KF	12 019 096	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	250 299	KT		KU	537	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	698 269	KW		KX	4 212	
		Matériel de transport*				KY	61 294	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	341 218	LC		LD	9 661	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 351 079	LO		LP	14 409	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	6 749 386	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	426 866	IU		IV	24 351		
TOTAL IV					LQ	7 176 251	LR		LS	24 351		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	175 634 648	0H		0J	12 057 856		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	179 126 414	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	250 835	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	702 480	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	61 294	MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	350 879	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	1 365 488	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		
	Autres participations					I0		0X	79 739	0Y	6 669 647	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	13 533	2F	437 683	
	TOTAL IV					I3		NJ	93 272	NK	7 107 331	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	93 272	0L	187 599 233	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

En cas d'absences de recettes propres ou de recettes futures, les productions audiovisuelles sont amorties sur une période de 3 ans à compter de la date du visa d'exploitation.

En fin d'exercice, les valeurs nettes comptables sont comparées aux recettes nettes prévisionnelles, en cas d'insuffisance de recettes par rapport à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée
- Les provisions pour risques et charges ou pour dépréciation correspondent aux pertes encourues afférentes à l'exercice ou à l'amoidrissage constaté de la valeur de nos éléments d'actif.

Il a été constaté en résultat exceptionnel les dotations et reprises sur provisions correspondant au suivi des risques encourus :

- Dotation exceptionnelle aux provisions : 125.291 euros
- Reprise exceptionnelle aux provisions : 108.119 euros

Les reprises ont été totalement utilisées.

XII .CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES
--

1°) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 78.659 euros. Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

Maintenance :	2.213
Honoraires :	75.384
Assurances :	1.062

	78.659
	=====

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>17 JUIN MEDIA S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			166 342 215			PF			11 893 683			PG			PH			178 235 898		
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ											
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU											
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			248 445			QA			1 862			QB			QC			250 308					
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			676 392			QE			11 235			QF			QG			687 626		
			Matériel de transport			QH			49 335			QI			4 700			QJ			QK			54 035		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			290 120			QM			24 474			QN			QO			314 594		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS			QT					
TOTAL III			QU			1 264 292			QV			42 271			QW			QX			1 306 563					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			167 606 507			ØP			11 935 954			ØQ			ØR			179 542 461					
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																		
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6																	
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																		
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO																		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ																	
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice																
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8															
Primes de remboursement des obligations								SP			SR															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

3°) Produits à recevoir sur créances

La récapitulation, par nature de créances, des produits à recevoir en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Avoirs à recevoir :	555.193
Clients : Factures à établir :	2.586.562
Associé : Intérêts à recevoir :	51.873
Divers : Produits à recevoir :	273.187

	3.466.815
	=====

XIV . CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégorie de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice :

TITRES	Nombres de titres				Valeur	Montant
	Au 1.01.17	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31.12.17		
Action	19.350			19.350	9.50	183.825

XVI . SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE

La situation fiscale différée et latente se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

1°) Situation fiscale différée

A) Impôt du :	Néant
B) Impôt payé d'avance :	
. Participation des salariés :	32.735
	=====

2°) Situation fiscale latente

A) Impôt du :	Néant
B) Impôt payé d'avance :	Néant

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

XIX . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

2°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	2.227.633
Clients : Avoirs à établir :	26.930
Personnel : Salaires à payer :	451.934
Personnel : Participation des salariés :	97.206
Organismes sociaux : Charges à payer :	238.106
Etat : Charges à payer :	175.750

	3.217.559
	=====

XX . CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Les créances et les dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées font l'objet de la récapitulation ci-après :

<u>ACTIF</u>	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé.....	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations.....	6667647
Créances rattachées à des participations.....	
Autres titres immobilisés.....	
Prêts.....	
Autres immobilisations financières.....	
Avances et acomptes versés sur commandes.....	
Clients et comptes rattachés.....	2688040
Autres créances.....	4812026
Capital souscrit et appelé, non versé.....	
Valeurs mobilières de placement.....	
Charges à répartir.....	
Charges constatées d'avance.....	
Ecarts de conversion.....	
Total	14167713

<u>PASSIF</u>	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours...	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1000875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés....	
Autres dettes.....	41730
Produits constatés d'avance.....	
Ecarts de conversion.....	
Total	1042605

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

XXI . ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L' état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le **tableau n° 2057** fourni ci-après en annexe.

XXIV . EFFECTIF

CATÉGORIES	Salariés de l'entreprise	Salariés mis à disposition	Totaux
Cadres et assimilés	23		23
Agents de maîtrise et ass.			
Employés	26		26
Ouvriers			
Totaux	49		49

XXVI . IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Ventilation	Avant Impôt	Impôt correspondant	Après Impôt
Résultat courant	2.645.946	827.173	1.818.773
Résultat exceptionnel	<25.172>	<8.391>	<16.781>
Part. des salariés	98.206	0	98.206
Résultat comptable	2.522.568	818.782	1.703.786

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	50 073	UR	50 073	US				
	Autres immobilisations financières		UT	387 610	UV	19 838	UW	367 772			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 675		5 675					
	Autres créances clients		UX	5 857 974		5 857 974					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	330 921		330 921					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 927		1 927					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	406 701		406 701				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 812 026		4 812 026					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	828 481		828 481					
	Charges constatées d'avance		VS	78 659		78 659					
	TOTAUX			VT	12 760 047	VU	12 392 275	VV	367 772		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	50 073					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	50 005					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG						
	à plus d'1 an à l'origine				VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	3 250 378		3 250 378				
Personnel et comptes rattachés				8C	549 140		549 140				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	440 946		440 946				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	1 013 554		1 013 554			
	Obligations cautionnées				VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	175 750		175 750			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	17 606		17 606				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	29 949		29 949				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX			VY	5 477 323	VZ	5 477 323					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

L'impôt afférent à chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations correspondantes :

. Résultat courant : l'impôt correspondant tient compte des opérations taxées au taux de 33.33 % ainsi que des revenus des titres de participation bénéficiant du régime des sociétés mères et filiales et des crédits d'impôt afférents aux revenus des autres titres.

. Résultat exceptionnel : l'impôt correspondant tient compte des plus-values taxées aux taux de 33.33 %, 25 %, 19 %, 15 % ainsi que de l'impôt afférent aux mouvements intervenus sur les provisions réglementées.

Compte tenu du montant de l'impôt réglé, la société est soumise à la contribution sociale de 3.3 %.

XXVII . CHIFFRES D'AFFAIRES

Secteurs d'activité	Montant	Marchés géographiques	
		France	Export
Ventes de marchandises Production de biens Production de services	16.172.579	16.172.579	
Total	16.172.579	16.172.579	

XXIX . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au XVII ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières : 0 euros
- Produits financiers : 20.923 euros

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

XXXIII . ENGAGEMENTS

Le montant des engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées contractés au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance, et de l'ensemble des salariés s'élève à 76.625 euros.